

## Accueils Collectifs de Mineurs gérés par le centre social

L'ACM, anciennement "l'accueil de loisirs", est ouvert la 1ère semaine des petites vacances scolaires (sauf à Noël), les mercredis et les deux mois d'été

**L'ACM du mercredi :**  
à partir de 7h30 à l'école de Reilhac

Repas et après-midi :  
centre de loisirs de Jussac  
jusqu'à 18h30

Navette gratuite de toutes les écoles  
du territoire vers le  
centre de loisirs de Jussac

**Tarifs (plus de détails sur csiva.fr)**  
En fonction du Quotient Familial

**Demi-journée sans repas :**  
entre 2.01 et 7.22€

**Journée sans repas :**  
entre 4.06 et 11.43 €

**Repas :**  
entre 1.30 et 3.96€

Inscriptions auprès du centre social  
ou de la Mairie

## Ecole

Directrice : Sandra Boissier  
04 71 46 68 81  
Port. : 07 82 49 83 13  
elem15.jussac@ac-clermont.fr

## Mairie

M. Le Maire : Jean-François Rodier

Commission vie scolaire :

André Arnal (adjoint)

Nathalie Cluse (adjointe déléguée)

1 allée des pavillons

15250 JUSSAC

04 71 46 65 44

mairie.jussac@orange.fr

www.jussac.fr

## Centre social de la Vallée de l'Authre

Coordinateur des Accueils Collectifs de

Mineurs : Nicolas Rabhi

Coordonatrice des TAP : Marion Roques

2 place des écoles

15250 NAUCELLES

04 71 47 24 10 csiva.fr

centre.social.vallee.authre@csiva.fr



@CentreSocialValleeAuthre15



**Jussac**

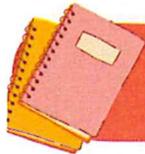
# Les temps scolaires et péri scolaires

Mairie

Ecole

Centre social  
de la Vallée de l'Authre





## Horaires scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 8h45 à 11h45

De 13h30 à 15h45

Mercredi : de 8h45 à 11h45

### Activités Pédagogiques Complémentaires

Proposées par les enseignants

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

## Temps d'Activités Périscolaires

Gérés par le centre social

Les TAP visent à développer la curiosité, l'épanouissement des enfants à travers diverses activités.

Les lundis et jeudis :

De 15h45 à 17h15

(en parallèle : garderie gratuite jusqu'à 17h15 et jusqu'à 16h30 les autres jours)

## ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'École  
Géré par la Mairie

Horaires et tarifs :

Lundi et jeudi : De 17h15 à 19h15

Mardi et vendredi : 16h30 à 18h30



## Garderie

Inscriptions à la Mairie

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h à 8h35 (Signaler présence)

De 11h45 à 12h15

Le mercredi : De 11h45 à 13h00

(Signaler présence)

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires
1	QF ≤ 281 €	0,75 €
2	281 € < QF ≤ 538 €	0,85 €
3	538 € < QF ≤ 627 €	1,07 €
4	627 € < QF ≤ 723 €	1,20 €
5	723 € < QF ≤ 872 €	1,32 €
6	872 € < QF ≤ 1046 €	1,46 €
7	QF > 1046 €	1,57 €

## Restauration



Inscriptions auprès de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 11h45 à 13h30

Tarifs :

QF ≤ 1250 € = 0,98 €

QF entre 1251 € et 2499 € = 1 €

QF ≥ 2500 € = 3,60 €

## Transports scolaires

Inscriptions auprès de la Mairie

Des transports scolaires sont assurés

sur la commune de Jussac

et dans les lieux-dits

pour les enfants de la maternelle.

Pour les enfants du primaire :

uniquement hors agglomération.

Tarif 2024 : forfait de 16 € par mois